

Monsieur le Sénateur,

Vous n'ignorez pas que prochainement un décret concernant la TVA des centres équestres va être soumis à l'approbation du Sénat.

Cette mesure va frapper de plein fouet les 58 structures ardéchoises qui comptent près de 3800 licenciés et environ 10000 pratiquants en Ardèche. Si des structures disparaissent l'impact se fera sur l'emploi mais aussi sur l'agriculture, le tourisme et le sport dans le département.

A titre d'exemple au mois d'août, à St Laurent du Pape se déroule une des plus importantes compétitions équestres nationales de sauts d'obstacles. Durant 4 jours plus de 350 chevaux ont été hébergés, tous les hôtels et chambres d'hôtes des environs ont affiché complet pour loger les cavaliers amateurs et professionnels venus de tout le sud de la France. Ce sont près de 1350 parcours qui ont offert un spectacle sportif gratuit de haut niveau à un public nombreux sans coûter un centime à la collectivité.

Des manifestations sportives de même type ont lieu à Privas, Aubenas, et de plus modestes un dimanche sur deux dans une agglomération ardéchoise.

En France 8000 centres équestres se battent 365 jours par an pour survivre d'un métier qu'ils ne pourraient exercer s'ils ne faisaient pas passer leur passion avant l'argent. Connaissez-vous le dicton: " En équitation pour devenir millionnaire il faut commencer milliardaire".

Grace à ces passionnés ce sont 2 millions de français dont 80 % de femmes qui pratiquent un sport dont la finalité n'est pas que le résultat sportif. Pour la majorité des équitants le cheval est un ami fidèle avec lequel on établit une relation de confiance mutuelle.

Entretenir un cheval tient plus souvent du sacrifice que du luxe, et malheureusement il faut reconnaître que malgré tous les efforts faits, l'équitation reste un sport, une passion qui coûte encore trop chère pour être aussi accessible que la plupart des sports.

Le gouvernement vient de décider la mise place d'une TVA à 20% sur les activités équestres. Cette mesure aura comme effet immédiat de rendre l'accès à l'équitation quasiment impossible au milieu modeste, pour d'autres, déjà pratiquants, ce sera la fin d'une passion. Beaucoup de centres équestre vont se trouver condamnés à licencier, voir cesser leur activité, car même passionné il faut manger pour vivre.

Des emplois vont disparaître, ils sont 48000 dont la survie dépend de cette activité. Pour une fois on ne montrera pas du doigt la délocalisation!!!

Ce sport met sur un pied d'égalité hommes et femmes, jeunes et seniors. Il véhicule des valeurs de respect et d'humilité de plus en plus rare. Il est un palliatif à bien des maux, handicapé, réinsertion. Demain il sera condamné à la récession et accessible uniquement aux gros revenus.

Monsieur le Sénateur, les centres équestres ne se résigneront pas à accepter cette mesure sans réagir. Les structures Ardéchoises, Drômoises, avec d'autres départements feront connaître au grand public le coup fatal qui leur est porté par le gouvernement, à travers des actions de communication lors du salon d'Equita' Lyon.

Monsieur le Sénateur nous sollicitons un rendez-vous pour vous sensibiliser encore plus sur la gravité de la situation et des conséquences catastrophiques de cette mesure. Nous espérons attirer votre attention et obtenir votre soutien.

Dans l'attente recevez monsieur le Sénateur l'expression de notre respectueuse considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Corine SITAR', written over a faint horizontal line.

Corine SITAR

Présidente